

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES  
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 08/12/2020

\*\*\*\*\*  
Département de  
la Vienne  
\*\*\*\*\*

Arrondissement de  
MONTMORILLON  
\*\*\*\*\*

nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoir
56	28	42	14

**SOUS-PRÉFECTURE**

**21 DEC. 2020**

**MONTMORILLON**

**Extrait du registre des délibérations du comité syndical**

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre à dix-huit heure et trente minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle socio-éducative de Sommières du Clain.

Etaient présents : BEAU Jacky – BELLIN Philippe – BIBAUD André – BOCK François – BOUCHET Roland – CARRETIER Michel – CHAPLAIN Christian – CHARGELEGUE Jérôme – CHASSAGNE Dominique – CINQUABRE Jean-Christophe – DILLOT Jean-François – DUPERRIER Marie-Christine – DUVILIER Didier – GAYET Olivier – GEORGEL Sophie – GIRARD Sandra - GREGOIRE Philippe – GRIMAUD Jean-Paul – JEAN Gisèle – LATU Roland – LE GUERN Romain – MARTIN CHARDONNIER Estelle – MAURY Jean-Pierre – RENOUARD Chantal - SARDET Gérard – TEXIER Stéphane – TILLET François – VERGNAUD Sophie

Etaient excusés : BARBOTIN Bernard (pouvoir à CHAPLAIN Christian) – BOIRON William (pouvoir à JEAN Gisèle) – BRANGER Geneviève (pouvoir à RENOUARD Chantal) - CACLIN Philippe (pouvoir à GAYET Olivier) – CHASSIN Julien (pouvoir à GAYET Olivier) – CHOISY Jean-Michel (pouvoir à BELLIN Philippe) – FRICONNET Jean-Luc – GARGOUIL Francis (pouvoir à TILLET François) - GIRARDEAU Jules (pouvoir à GEORGEL Sophie) – GORRY Jean-Michel – JARASSIER Michel (pouvoir à JEAN Gisèle) – JESBERGER Gilles – LAFRECHOUX Joël (pouvoir à BEAU Jacky) – LEONET Frédéric - PICHON Gilles (pouvoir à BELLIN Philippe) – PIN Olivier (pouvoir à GEORGEL Sophie) – PIQUARD Michael – POIRIER Fredy (pouvoir à CHARLEGUE Jérôme) - QUINTARD-MELOUKI Jacqueline – SOUCHE Guy – THEVENET Roland (pouvoir à TEXIER) - THOREAU Alain – TOURENNE Cyrille

Etaient absents : DRECQ Nelly – LAMY Pascal – MARTIN Alexis - OLIVET Jacky – QUINTARD Jacky

A été élu secrétaire de séance M. CHAPLAIN Christian

Administratifs : BOUCHE David – BRANGEON Anne – MIRLYAZ Manuel

Délibération n°193\_17122020

**Sollicitation de subventions pour l'année 2021**

Le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que le SMVCS est éligible pour bénéficier des subventions de la part de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du Département de la Vienne et de la Région Nouvelle-Aquitaine afin de réaliser ses missions de gestion et de restauration des milieux aquatiques, particulièrement dans le cadre du CTMA.

Le Président souhaite en 2021 solliciter les subventions suivantes :

Informations de l'action <i>Exposé ciblé</i>	grand type de l'action	précision sur la nature de l'action par catégorie	année de l'action	répartition annuelle coût (€)	AELB		Reg_NA		Dep_86		SMVCS	
					2021	Taux	Montant	Taux2	Montant2	Taux3	Montant3	Taux4
Thema	Action_N1	Action_N2	Annee	2021	Taux	Montant	Taux2	Montant2	Taux3	Montant3	Taux4	Montant4
71	Hydromorphologie		2021	301 969 €	50,0%	150 985 €	12,4%	37 568 €	15,1%	45 522 €	22,5%	67 894 €
72	Continuite		2021	195 280 €	61,8%	120 760 €	11,3%	22 044 €	6,7%	13 060 €	20,2%	39 416 €
73	Gestion		2021	33 167 €	25,5%	8 450 €	0,8%	250 €	0,0%	0 €	73,8%	24 467 €
77	Etude		2021	73 632 €	50,0%	36 816 €	12,2%	9 000 €	8,1%	6 000 €	29,6%	21 816 €
78	Communication	DocCom	2021	4 200 €	50,0%	2 100 €	20,0%	840 €	0,0%	0 €	30,0%	1 260 €
79	Animation	TMR	2021	85 000 €	60,0%	51 000 €	0,0%	0 €	0,0%	0 €	40,0%	34 000 €
80	Coordination	TMR + Secretariat	2021	52 747 €	35,4%	18 695 €	18,1%	9 549 €	0,0%	0 €	46,5%	24 502 €
				<b>745 995</b>	<b>52,1%</b>	<b>388 806</b>	<b>10,6%</b>	<b>79 251</b>	<b>8,7%</b>	<b>64 582</b>	<b>28,6%</b>	<b>213 355</b>

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur les subventions demandées et d'autoriser le Président à solliciter ces subventions auprès des différents financeurs.

Après en avoir délibéré le Comité Syndical vote à l'unanimité pour :

- Autoriser le Président à solliciter les subventions auprès des différents financeurs pour l'année 2021.

Pour copie conforme,  
Acte rendu exécutoire par  
Le Président,  
Philippe Bellin  
A Valence en Poitou, le 18/12/2020




SOUS-PRÉFECTURE  
21 DEC. 2020  
MONTMORILLON